

## SOCIÉTÉ DES HUILLERIES DE SOUSSE, Marseille (1892-1895)

Société des Huilleries de Sousse  
Société anonyme au capital de cinq cent mille francs  
Siège social, à Marseille, 42, rue de l' Arsenal  
Constitution  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 mars 1892)

La société a pour objet : L'achat et la vente en gros et en détail des huilleries d'olive, et toutes opérations mobilières ou im mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement au but de la présente société. La société ne pour a vendre sous sa marque que des huiles d'olive absolument pures et exemptes de tout mélange. Il est apporté à la société, sous les garanties ordinaires et de droit, par la société anonyme dite « Société générale des huilleries du Sahel Tunisien » (Société foncière) au capital de deux millions de francs, ayant son siège à Marseille, cours du Chapitre, n° 15 :

1° L'établissement industriel situé à Marseille, rue de l' Arsenal, n° 42, connu sous le nom de : « Société des huilleries de Sousse », ensemble la clientèle et l'achalandage y attachés, les marques de fabrique, la marque des huilleries de Sousse, etc.

Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs et divise en mille actions de cinq cents francs chacune.

En représentation de son apport, il a été attribué à la Société générale des Huilleries du Sahel Tunisien neuf cent quarante actions entièrement libérées.

Les soixante actions de surplus sont à souscrire en numéraire.

La durée de la société est fixée à cinquante années, à compter du jour de sa constitution définitive.

Ont été nommés administrateurs :

M. Raoul Guillemard <sup>1</sup>, propriétaire, demeurant à Neuilly-sur-Seine, 8 *bis*, boulevard Maillot ;

M. Léon Cavaillon <sup>2</sup>, industriel, demeurant à Marseille, 69, cours Puget ;

M. Auguste Gaillard <sup>3</sup>, industriel, demeurant à Salon (Bouches-du-Rhône) ;

M. Léon Clapissou, propriétaire, demeurant à Neuilly-sur-Seine, 48, rue Charles-Laffitte ;

---

<sup>1</sup> Raoul Guillemard (1841-1898) : administrateur de sociétés, dont la Société générale des huilleries du Sahel tunisien (juillet 1891). Président de la S.A. française de Kébao. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon\\_Kebao\\_1888-1895.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbon_Kebao_1888-1895.pdf)

<sup>2</sup> Léon Cavaillon (1847-1904) : fondateur de la Société du Sahel tunisien (1888), puis administrateur délégué et président de la Société générale des huilleries du Sahel tunisien. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Huilleries\\_Sahel\\_tunisien.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Huilleries_Sahel_tunisien.pdf)

<sup>3</sup> Auguste Gaillard (1845-1916) : *idem*.

M. Édouard de Bonnemains <sup>4</sup>, rentier, demeurant à Paris, 2, rue Lapérouse ;  
M. Jules Lapeyrère, industriel, demeurant à Marseille, 7, rue Papère ;  
M. Fernand Martin Laval, industriel, demeurant à Marseille, 18, rue des Princes.  
Acte déposé chez M<sup>e</sup> Lanquest, notaire, à Paris, et publié dans le *Droit* du 22 mars 1892.

---

Société anonyme des Huileries de Sousse (Tunisie)  
Dissolution  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 août 1895)

Du procès-verbal de la décision prise le 20 juillet 1895, par l'assemblée générale extraordinaire de la Société anonyme des Huileries de Sousse (Tunisie), au capital de 500.000 francs, ayant son siège à Marseille, rue de l' Arsenal, n<sup>o</sup> 52, il résulte que l'assemblée a pris les résolutions suivantes, à l'unanimité :

Première résolution. — L'assemblée, après avoir pris connaissance de la situation sociale, prononce la liquidation anticipée de la société et déclare accepter les propositions faites pour l'achat de l'actif social ;

Deuxième résolution. — L'assemblée nomme M. Léon Cavaillon, industriel, demeurant à Marseille, cours Puget, n<sup>o</sup> 59, et M. Étienne-Marius Labara, employé de commerce, demeurant à Marseille, boulevard Gozzino, n<sup>o</sup> 5, liquidateurs de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif social, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 21 août 1895)

Paris. — Dissolution. — SOCIÉTÉ ANONYME DES HUILERIES DE SOUSSE (TUNISIE), siège 42, Arsenal, à Marseille. — Liquid. : MM. Cavaillon et Labara. — Délib. du 20 juil. 95. — *Gazette des Tribunaux*.

---

---

<sup>4</sup> Jacques Pierre *Édouard* baron de Bonnemains (Paris, 29 juin 1854-Paris XVI<sup>e</sup>, 9 juillet 1905) : fils de Henri Pierre, baron de Bonnemains (1821-1898), inspecteur des finances, maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement sous le Second Empire, censeur de la Société de banque et de comptes courants (1863-1890), la représentant dans divers avatars, et de Maria Staub (belle-sœur d'Armand Donon, patron de ladite Société de banque et de comptes courants). Neveu du général Bonnemains (1814-1885), ayant commandé en 1870 la contestée charge des cuirassiers de Reischoffen. On le retrouvera en 1897 commissaire des comptes du Chemin de fer ottoman de Jaffa à Jérusalem.